

L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau / **Avril.N°12**



ÉLUS!

CRÉATION D'UN **CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

BUDGET 2017 :

dossier p 6/7

ACTU : sécurité,
tous concernés !
Oui au P.L.U, non au P.L.U.I !

VIVRE ENSEMBLE :

- > Les associations
- > L'école : silence on tourne !
- > CCAS : développer le lien social

REPORTAGE : Manon,
Ugolin et les Mirabelains
p10

ZOOM

**Les élèves du CM1/CM2 de
l'école de Mirabeau,
CITOYENS ENGAGÉS**

P4

SOMMAIRE :

ÉDITO >

P 2

RETOUR EN IMAGES >

P 3

ZOOM > Les élèves de l'école de Mirabeau, citoyens engagés

P 4

> École, silence, on tourne !

P 5

DOSSIER > budget 2017

P 6

ACTU > Sécurité, tous concernés

P 8

> Oui au PLU, non au PLUi !

P 9

REPORTAGE > Manon, Ugolin et les Mirabelains

P 10

VIVRE ENSEMBLE > les associations

P 12

> Lien social

P 14

> Jeunesse

P 15

LIBERTÉ D'EXPRESSION >

P 16

ÉTAT CIVIL >

P 16

ÉDITO



Voici une peu plus de six mois que nous sommes à votre écoute et à votre service. Comme vous le savez notre situation nous oblige à travailler ensemble pour assurer le redressement éco-

nomique de notre village, et cela dans une transparence financière totale.

Nous avons tenu notre promesse en organisant exceptionnellement le 3 avril dernier notre conseil municipal spécial budget et fiscalité dans la salle des fêtes. (voir page 6)

Depuis le début de l'année nous avons géré de nombreux dossiers :

- L'ALSH L. Lagrange a refusé notre offre de renouvellement de son contrat. Nous avons donc du très vite réorganiser la garderie et les TAP de l'école. Le centre aéré est géré par le centre social de l'Aiguié de la Tour d'Aigues.
- Sur le plan sécurité, une réunion a été faite avec les Présidents d'association pour les informer des mesures du plan Vigipirate, inhérentes à l'organisation de leurs manifestations
- Enfin, et surtout, en communion avec les communes de notre communauté de communes COTELUB, nous avons voté contre le transfert de compétence en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la COTELUB (2 élus de l'opposition sur 3 ont voté pour le transfert : Mme Teissier et Mr Sumian). **Nous exprimons ainsi notre volonté de demeurer indépendants dans le développement de notre habitat, de notre économie et de notre environnement.**

Comment imaginer laisser entre les mains d'autres le devenir de notre commune ? Comment imaginer recevoir sur le territoire mirabelain une nuisance que les autres communes refuseraient !

Nous resterons vigilants quant aux prochaines décisions de transferts de compétence quelles qu'elles soient vers la COTELUB.

R. Tchobdrénovitch
Maire de Mirabeau

INFO PRATIQUES

Mairie : Lundi au Vendredi 8h00>12h00 -13h30>17h00

Jeudi 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi

Samedi de 8h30 >11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ Email : mairiemirabeau@wanadoo.fr

Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch :

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

CCAS. Responsable Madame Bernadette Vitale.

Permanences : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter

Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

Email marie.cholvy@mirabeaunluberon.fr

Bibliothèque municipale : jeudi de 9h00 >12h00.

Samedi 9h00>12h00.

Permanence en mairie : Noëlle Trinquier, conseillère départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

Ramassage des encombrants : tous les lundis. Inscription la semaine précédente en mairie.(Service gratuit).

ATTENTION ! A partir du 19/12/2016

Ligne bus 107 : Mirabeau/La tour d'aigue/Pertuis

bus pour le Marché de Pertuis /Transport à la demande : Réservation des trajets la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21

L'ÉCHO DE LA FONTAINE : publication de la commune de Mirabeau.

Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : V. Raillé, M. Corso

RETOUR EN IMAGES >



Remise des diplômes de bonne conduite à la cantine de l'école de Mirabeau

déc
2016



Inauguration du pôle environnement



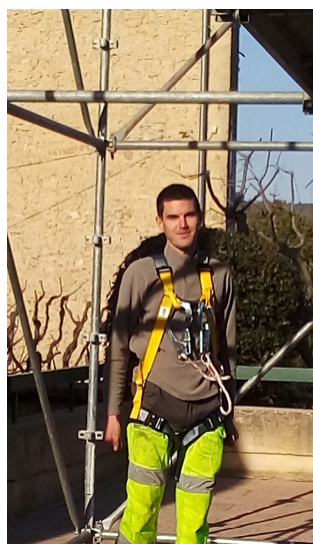
C.C.A.S : Spectacle de magie offert aux enfants pour Noël

Projet «de la ferme à ta cantine»
Mirabeau a reçu Milène Maurel du PNRL et les élus des communes de Beaumont de Pertuis, la Bastidonne, Peypin d'aigues, Ansois. La qualité dans l'assiette de nos enfants, alliée à l'agriculture locale sans oublier nos commerçants



jan
2017

Vœux du Maire, en présence des Maires de la COTELUB et du Député Julien Aubert



Formation «travaux en hauteur», pour les agents techniques

fev
2017



Loto
Association Sportive de Mirabeau

mars
2017

Goûter et jeux de société intergénérationnels organisés par «Mirabeau Les Amis» et la C.C.A.S



Cérémonie de la citoyenneté : 18 ans ! Remise du livret du citoyen et de la carte électorale par Mr le Maire



Réunion avec la présidente de la CLI (commission locale d'information iter/cadarache)

Finale du concours du scrabble scolaire. Parmi les 63 enfants sélectionnés, les élèves de S. Margaillan Matis Antunes, Jade Manen, Gael Barthélémy ont terminé 19^{ème}, 36^{ème}, et 40^{ème}





ZOOM > Les élèves du CM1/CM2 de l'école de Mirabeau, citoyens engagés

Comprendre le rôle du Maire, mener une campagne anti-mégots, devenir acteur citoyen au sein du conseil municipal pour enfant, les élèves de l'école de Mirabeau nous apprennent à devenir des citoyens engagés.

C'est quoi un Maire ? Interview des élèves du CM1/M2

En janvier, les élèves de CM1/CM2, accompagnés par leur maîtresse, Nathalie Massis ont interviewé M^r le Maire R. Tchobdrénovitch et ses adjoints pour connaître leurs rôles et leurs missions.

A tour de rôle, curieux, ils ont posé leurs questions et appris que M^r le Maire travaille beaucoup, que sa vie avait changé et qu'il n'était plus souvent à la maison ! Il habite depuis plus de 41 ans à Mirabeau et il a connu le village quand les routes et la place du village n'étaient pas encore goudronnées dans les années 60, pendant ses vacances ! Son envie de « s'occuper des gens » s'est construite au fil des années. Déjà à l'âge de 10 ans, il aidait les adultes au comité des fêtes. Son action au sein des associations lui a permis de rencontrer beaucoup de gens et en 2001 il a été 1^{er} adjoint jusqu'en 2008.

« Quel est votre programme pour Mirabeau ? »

Le Maire a répondu qu'il n'avait pas beaucoup d'argent. Aidé par le conseil municipal, il travaille pour faire « beaucoup d'économie ! ».

« Le seul gros projet c'est l'école ! ».

Le Maire a affirmé sa volonté de veiller au bon fonctionnement et à la mise en sécurité de l'école. Il a dévoilé aussi son projet futur d'en créer une nouvelle, l'ancienne serait ou vendue (selon les finances) ou transformée en maison des associations. Il y a eu aussi des questions plus cocasses comme « Est-ce que l'argent de la mairie c'est l'argent du Maire ? ». Le Maire a expliqué aux élèves que l'argent de la mairie c'est l'argent de l'état mais aussi l'argent de leurs parents. « C'est pour cela qu'il était important de ne pas dégrader les choses car ce sont les parents qui payent !! »

Le projet éco-citoyen des élèves : ramasser les mégots devant l'école et sensibiliser les habitants du village au respect de l'environnement.

« Vous êtes 150 enfants à l'école, 150 portes-paroles pour protéger notre planète ... il vous appartient de changer les mentalités »

Le Maire et ses adjoints ont pris très au sérieux, l'initiative de leur création d'affiches « interdit de fumer ! ». Ils les aideront encore dans leur campagne d'affichage et de communication.

Nos incivilités nous coûtent cher : ce petit geste irrespectueux, comme jeter un papier par terre un mégot, a un coût que nous ne pouvons plus supporter

Élus ! Création d'un conseil municipal des enfants

Sous les applaudissements de leurs parents, des représentants des parents d'élèves, des professeurs des écoles et de la directrice, les 8 enfants, élus par les élèves de l'école de Mirabeau ont siégé à leur premier conseil municipal le 8 mars dernier, sous la présidence du Maire. Après avoir désigné la secrétaire de séance, Joséphine Macchia, M^{me} Laurie Di scala-vignais a rappelé que ce conseil municipal, en accord avec le projet

pédagogique de l'école vise 3 objectifs :

« Faire découvrir aux enfants le rôle d'un maire, leur donner la parole, les rendre actifs dans la vie publique, et enfin leur apprendre à devenir citoyen engagé et responsable. »

L'équipe municipale leur a attribué une enveloppe budgétaire de 300 euros, que les élus en

Budget alloué
300 euros

herbe devront gérer aux mieux pour répondre aux souhaits de tous les élèves de l'école.
Une petite liste a déjà été élaborée...
A suivre...

Après avoir questionné les classes, nous avons eu plusieurs fois les souhaits suivants :

- des cages de foot
- une balançoire
- des jeux de société
- une table de ping pong
- des jeux de cœur (corde à sauter)
- des ballons
- des poupées



PARITÉ RESPECTÉE : LES ÉLUS DU C.M.E ET LEURS ÉLUS RÉFÉRENTS

Nathan Poudret (CM2), Jade Manen (CM2), Hugo Ruffier CM1, Emma Zowiez Neumann CM1
Joséphine Maccia CE2, Lucie Tchobdrénovitch CE2, Noa Verhaeghe, CM1, Clarence Prat Bedel CE2

> ÉCOLE : SILENCE ! ON TOURNE

Antoine Bonneau, ancien élève de Mirabeau a écrit et réalisé une série documentaire «Mon école». Que pensent les enfants de leur école, qu'ont-ils à dire sur cet univers d'apprentissage de valeurs, de sociabilité, d'ouverture sur le monde ?

Le jeune réalisateur est revenu dans son ancienne école pour questionner les élèves de Mirabeau et informer un public intergénérationnel. Le décor est planté dans la cour de récréation. L'ambiance est silencieuse, les élèves, concentrés appliqués, prêts à répondre aux questions du réalisateur.

Action !



J'aime bien mon école car la cour de la récré est grande.

Est-ce que tu as un rêve pour ta planète ?
Oui qu'elle soit propre !

«Donner la parole aux enfants est pour moi important, ils passent plus de temps entre les murs de leur école que dans leur maison»

«Il y a des enfants dans le monde privés d'école, ... c'est dommage car ils ne peuvent pas lire et avoir de copains»

DOSSIER > ÉCONOMIE-FINANCES : POUR UNE GESTION RIGOREUSE ET RESPONSABLE DE NOTRE VILLAGE

Présentation complète sur notre site : www.mirabeauluberon.fr

Lundi 3 avril, le conseil municipal a eu lieu exceptionnellement dans la salle des fêtes afin d'accueillir le plus grand nombre de Mirabelains, pour leur présenter le compte administratif 2016, le budget 2017 et le très sensible sujet de la fiscalité.

Dans un contexte de baisse drastique des dotations de l'état, cumulé avec la nécessité de redressement financier imposé par l'inscription de Mirabeau dans le réseau d'alerte de la Direction Générale des Finances Publique depuis 2011, les opérations économiques et financières reposent sur une gestion rigoureuse et responsable de notre village.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Le compte administratif trace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la municipalité

FONCTIONNEMENT	RECETTES	DÉPENSES	RÉSULTAT
Exercice 2016 hors report	946 863,16	842 359,41	104 503,75
Report 2015	0,00	0,00	0,00
Total 2016 section de fonctionnement	946 863,16	842 359,41	104 503,75

INVESTISSEMENT			
Exercice 2016 hors report	154 104,21	102 520,56	51 583,65
Report 2015 déficit d'investissement	0,00	135 926,62	-135 926,62
Total 2016 section d'investissement	154 104,21	238 447,18	-84 342,97

L'excédent de fonctionnement de 104 503.75 sera affecté à hauteur de 84 342.97 euros pour solder définitivement le déficit d'investissement. Le solde de 20 160.78 euros sera reporté dans les recettes 2017 de la section de fonctionnement.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

I/UN BUDGET RIGoureux

Le budget primitif prévoit les dépenses et les recettes de la commune pour l'année en cours

Le budget a été établi avec les plus strictes précautions élémentaires en matière de prévisionnel. Ne sont donc pas pris en compte :	-Les contractualisations du conseil départemental -Les recettes de cessions d'immobilisations -La reprise des logements sociaux par Mistral Habitat.
-Les renégociations de taux d'emprunts en cours	

Un budget fondé sur la réduction des coûts de fonctionnement

Le Maire et le conseil municipal ont demandé aux différents services de la mairie de faire un effort. La baisse des charges à caractère général a été réalisée grâce aux efforts du personnel sous l'impulsion de la municipalité. Celle-ci s'attache encore à contenir la progression de la masse salariale sans pour autant réduire la qualité du service aux Mirabelains (départ à la retraite non remplacé, baisse des primes). Le Maire et ses adjoints ont renoncé à leurs indemnités jusqu'au 1^{er} trimestre 2017

ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA COMMUNE.

BUDGET PRIMITIF	2017
SECTION DE FONCTIONNEMENT	964 729,78
SECTION D'INVESTISSEMENT	216 275,69
TOTAL DU BUDGET 2017 EQUILIBRE	1 181 005,47

LE BUDGET
INTÈGRE DES
FACTURES IMPAYÉES
DONT LE SOLDE AU 31
DÉC 2016 S'ÉLÈVE À
97 291,06 euros

II/UN BUDGET RESPONSABLE

A/ Une fiscalité maîtrisée.

Menacée par des augmentations de 5% des taux de la COTELUB et de 5% des taux du département, la municipalité a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition de la commune. Cette décision a été prise le 22 mars 2017, sur proposition de la commission finance.

L'équipe municipale s'engage à prendre les réformes nécessaires à la diminution des coûts de fonctionnement et à la maîtrise de ses investissements.

B/ Des investissements prioritaires

- Investissements limités aux travaux d'accessibilité de la mairie (dans un premier temps)
- Début des études de la nouvelle école aux Espinasses et aménagement de cette zone

LES SUBVENTIONS

La municipalité a rencontré les présidents des associations et leur a demandé de participer au rétablissement des comptes de la commune en proposant pour 2017 et 2018 une réduction de leurs subventions.

Les subventions 2017 des associations ont été maintenues à hauteur de celles de 2016

TOTAL
DES SUBVENTIONS
15 580 EUROS

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Les actions en cours

Cession de parcelles constructibles

Cession de l'appartement au dessus de la poste

Cession des parcelles communales à l'E.P.F (Établissement Public Foncier) de la zone AU

Estimation de ces cessions : 400 à 500 000 €

-Signature en partenariat avec COTELUB de la convention avec l'E.P.F

-Mise en œuvre de l'achat des parcelles de la zone AU par l'E.P.F

-Démarrage du projet de construction des logements prévus dans la zone AU1

-Signature avec Mistral Habitat de la reprise des 8 logements sociaux

-Signature avec la poste de la convention de mise en œuvre de la poste communale

ACTU > SÉCURITÉ, TOUS CONCERNÉS

L'équipe municipale a pris très au sérieux les consignes de sécurité préconisées par le préfet. Avec l'aide des gendarmes, des pompiers et **la création d'une «commission sécurité»**, le maire, président de la commission fait tout pour assurer la tranquillité et la sécurité de ses habitants

composition commission sécurité

Christian Martinez,
(vice-président)
Vincent Léger
Mariano Corso
Jean Lefèvre

Devant les menaces terroristes, l'état d'urgence a été décentralisé par l'état. Le préfet a multiplié les consignes à l'attention des communes, comme la responsabilité des associations dans l'organisation de la sécurité de leurs activités, les schémas de surveillance de voie publique des écoles et des établissements et les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS). C'est pourquoi Le maire et le conseil municipal ont mis en œuvre des dispositifs visant à assurer la sécurité publique sur tout ou partie du territoire de la commune de Mirabeau. Pour se faire une commission sécurité, présidée par le maire a été créée.

Un cadre très réglementé pour la préservation des habitants de Mirabeau lors des manifestations associatives.

Samedi 18 février, les présidents des associations mirabelaines ont été invités par la commission sécurité pour découvrir les nouvelles normes régies par le plan «VIGIPIRATE».

Désormais l'association devra assurer la sécurité de sa manifestation. Elle devra remplir un document, élaboré par la commission sécurité, qui informera la mairie de son activité ainsi que la description de l'occupation du domaine communal, voir de son parcours dans le village. Ce document disponible en mairie sera examiné pour validation par la commission.



Le préfet précise encore que l'organisateur de la manifestation, qui a lieu sur le territoire communal, doit faire établir un arrêté municipal qui doit être affiché 72H avant l'événement. Comme l'a rappelé le Maire de Mirabeau *« il faut que la mairie et les associations soient solidaires pour éviter qu'un accident n'arrive. La commission sécurité aidera les associations dans la mise en sécurité de leurs manifestations pour la protection de tous »*.

Des consignes de sécurité dans les écoles ont été suivies : plan particulier de mise en sécurité (P.P.M.S)

Le vendredi 10 février a eu lieu un exercice PPMS intrusion terroriste et incendie à l'école. Il a été déclenché par Madame la Directrice et tout le monde a très bien réagi. Les salles de classe et la cantine ont été fermées de l'inté-

rieur condamnant tout accès par l'extérieur. Il reste à finaliser la mise en place de rideaux occultants. Des exercices orientés sur l'incendie sont organisés régulièrement afin que l'équipe soit prête à réagir, et apprenne à appliquer dans l'urgence les règles de sécurité imposées par la loi

LE CCFF (COMITÉ COMMUNAL DES FEUX DE FORÊTS) LANCE UN APPEL AU BÉNÉVOLAT.

Avec l'été, la sécheresse menace et les risques incendie sont réels. Pendant la période estivale une surveillance quotidienne et accrue des endroits sensibles est nécessaire. Le CCFF compte aujourd'hui 9 bénévoles. Il en faudrait plus pour patrouiller et surveiller les 2900 hectares de forêt autour de Mirabeau

«Il faut veiller à tout éventuel départ de feu, et prévenir aussitôt les pompiers» précise Christian Martinez à la tête de la commission sécurité de Mirabeau.

«Le CCFF fait aussi de la prévention auprès des marcheurs et des fumeurs. Cette période estivale devrait monopoliser davantage de bénévoles pour pallier au roulement de personnel. C'est pourquoi le CCFF fait un appel urgent aux éventuels bénévoles».

Espérons pour le bien de notre commune qu'il soit entendu.

Pour devenir bénévole au CCFF ,
merci de contacter la commission sécurité : 04 90 77 00 04

ACTU >

OUI
AU P.L.U.

Le P.L.U, Plan local d'urbanisme, a été approuvé à l'unanimité, en conseil municipal le 6 mars 2017.
Retour sur la prise de parole de Daniel Graffoulière, élu, en charge du PLU

«Nous tenons à remercier Mr gilles Ostyn de l'ancienne équipe municipale, qui a beaucoup travaillé pour l'élaboration de ce P.L.U.»

En effet depuis le 26 février 2014, ce document a connu un long parcours.

La promesse de campagne de la nouvelle majorité de ne pas remettre en cause le PLU a été tenue. Il a été soumis à l'enquête publique qui s'est déroulée du 5 Novembre au 7 décembre 2016.

Le commissaire enquêteur a reçu 42 doléances qui ont permis d'affiner plusieurs points et de répondre aux interrogations.

Le commissaire enquêteur a regretté que le plan cadastral pour construire le P.L.U, n'ait pas été actualisé. Le P.L.U doit être la traduction de l'évolution souhaitée par la commune sur 5 ou 10 ans ; partir d'un état des lieux vieux de 15 ans pour arriver à une vision à 10 ans n'est pas acceptable. De son propre aveu, le commissaire enquêteur, «*aurait dû refuser la mission*», mais son accompagnement constant a cependant permis d'arriver aux conclusions définitives :

«**Avis favorable avec recommandations**» qui ont été remises le 25 Janvier 2017.

Evolution du SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Le PLU est une traduction communale de décisions extérieures (Etat, communauté de communes) et en particulier de l'évolution du SCoT. Le retrait de 5 communes du périmètre du SCoT (dont Lourmarin et Lauris ...) pourrait avoir des conséquences sur les objectifs quantifiés en matière de croissance de la population. C'est pourquoi les besoins en foncier sont actuellement surévalués.

Le PLU doit également être compatible avec le DOO (Document d'Orientations et d'Objectifs). A priori et à ce jour, il y a peu, voire aucun impact sur notre PLU.

Une évaluation des résultats de l'application du SCoT doit avoir lieu dans les 6 ans suivant son approbation, soit au plus tard avant novembre 2021 !!

De cette évaluation découlera un maintien ou une révision (partielle ou complète) du SCoT et donc sa déclinaison dans les PLU communaux.

NON
AU P.L.U.i

A partir du 27 mars 2017, la loi ALUR autorise le transfert de compétence en matière d'élaboration de PLU à une intercommunalité. Ainsi toute commune comme Mirabeau appartenant à une communauté de commune peut perdre cette compétence au profit de la COTELUB.

C'est pourquoi le maire et la majorité municipale ont décidé avant la date butoir, de ne pas transférer cette compétence, par une délibération du 6 février 2017 prise en conseil municipal. **Contrairement à deux élus de l'opposition**, M^{me} Tessier et M^r Sumian qui ont voté pour le transfert, **la majorité municipale exprime sa volonté de rester autonome pour gérer son territoire et son habitat.** Pour la ma-

jorité municipale, il apparaît particulièrement inopportun de transférer à un échelon intercommunal la compétence P.L.U qui permet à notre village de déterminer librement l'organisation de son cadre de vie en fonction de ses spécificités locales, de ses objectifs particuliers de préservation patrimoniale ou naturelle et selon des formes urbaines qui peuvent différer d'une commune à l'autre.

L'élaboration du P.L.U demeurera ainsi une compétence municipale.



REPORTAGE > MANON, UGOLIN, ET LES MIRABELAINS

LE 7 MARS 1987, DANIEL AUTEUIL RECEVAIT UN CÉSAR POUR SON RÔLE D'UGOLIN DANS «JEAN DE FLORETTE» ET «MANON DES SOURCES».

30 ANS APRÈS, LES MIRABELAINS SE SOUVIENNENT ET TÉMOIGNENT SUR LES ONDES DE FRANCE BLEUE VAUCLUSE

C'est avec beaucoup d'émotion et d'enthousiasme que les anciens figurants de Mirabeau ont accepté d'être interviewés par Martin Cotta, journaliste de France Bleue Vaucluse, venu à Mirabeau pour son reportage. Grâce à ses rencontres avec les mirabelains, figurants des films réalisés par Claude Berri, il est allé sur les traces de Jean de Florette et de Manon des Sources, célèbres œuvres de Marcel Pagnol.

Les souvenirs fusent, les anecdotes sont cocasses.

Alain Vigouroux avait alors 10 ans quand les films ont été tournés: «c'est toujours émouvant de se voir à l'écran ! Avec les sous qu'on avait gagnés, on s'est acheté un ordinateur»



Moment d'émotion avec Madame Monique Allouin :

« Chaque fois que je vois le film, je suis émue,..., les artistes étaient très accessibles. On me voit dans la scène où Manon est sur le point d'avoir son bébé. Je regrette qu'Yves Montand n'ait pas reçu de récompense. Ce film m'a beaucoup marqué ! Ce fut une merveilleuse aventure... »



**« JEAN DE FLORETTE
ET MANON DES SOURCES
ONT MARQUÉ L'HISTOIRE DE
NOTRE JOLI
VILLAGE »**



«Le village a été transformé, les fenêtres, la façade de ma maison... tout avait été modifié pour les besoins du film » a confié M^{me} Jackie Tchobdrénovitch



«j'ai tourné dans beaucoup de scènes...» se souvient Madame Jo-sette Bollé. «On s'est régalé pendant 3 mois, on nous maquillait, on nous habillait, on était les vedettes !



Madame Barberis nous a confiés que Monsieur Yves Montand dit «le papé» était très gentil avec les enfants. *«Il fallait éviter tous les bruits modernes, sinon monsieur Berri se mettait en colère ! On était en plein mois d'août et mes fenêtres étaient ouvertes. Je devais arrêter de faire tourner ma machine à laver»*

Madame Michèle Nicod, a ensuite conduit le journaliste Martin Cotta dans la salle Manon où sont exposées les photos du film. Dans ce «petit musée», il a pu découvrir des images étonnantes où se cotoient acteurs, techniciens et Mirabelains.



Interwievé à son tour, le Maire a rappelé que les films avaient impacté le village au niveau touristique. En guise de témoignage, à la demande des touristes et des Mirabelains, une plaque décorative ornera la «fontaine de Manon» qui ne s'est pas arrêtée de couler depuis 30 ans !!



VIVRE ENSEMBLE > LES ASSOCIATIONS

> L' A.S.M, L'ASSOCIATION SPORTIVE DE MIRABEAU



CHALLENGE MOYNIER

Le challenge Moynier, créé en mémoire de l'ancien Maire de Mirabeau se déroule toutes les années au mois de mai sur le stade de Saint-Paul-Lez Durance. Il est composé des différentes équipes des villages limitrophes.

Contact : 06 71 59 11 29

Rencontre avec son Président Nicolas Tchobdrénovitch

«Notre association a été créée pour que les jeunes de Mirabeau puissent jouer au foot.»

Dès sa création en 1998, on comptait 20 adhérents ! Dès le début nous avons mis en place des tournois «les tournois des commerçants».

Pendant 4 ans nous avons fait de beaux matchs et de belles rencontres avec nos équipes adverses»

En 2002 un bureau a été élu avec pour président : Sébastien Verhaeghe. Des activités ont été créées : foot en salle gymnase de La Tour-d'Aigues, jeu d'enfant

pour la fête foraine.

En juin 2005 un autre bureau voit le jour, avec Nicolas Tchobdrénovitch, le nouveau président de L'A.S.M.

Une seule activité est retenue : LE FOOT.

Tous les vendredis soir les adhérents se retrouvent ainsi au stade de Cadarache «dans une ambiance d'enfer»

L'équipe est autofinancée par la participation de partenaires locaux, Marcel Bollé (fourniture de maillots), Thierry Escoffier (trophées du challenge), Yves Allouin, Fabien Bedel (participation financière ...), et bien sur les commerçants de Mirabeau (dons de lots pour les lotos.)

«Nous espérons avoir un city stade, pour que notre équipe puisse jouer à Mirabeau !»

> LE TENNIS CLUB SUD LUBERON : JEU SET ET MATCH !

Il y a 2 ans le club de tennis de Mirabeau a fusionné avec celui de La Bastidonne et comptabilise aujourd'hui 70 adhérents sportifs et dynamiques !

Une des priorités de l'association présidée par Sylvain Andraeult, est de maintenir une école de tennis vivante et de faire découvrir ce sport au plus grand nombre. Elle accueille aussi bien des membres adultes que des enfants dès quatre ans. Elle est aussi ouverte aux adultes en situation de handicap, et son action dans ce sens a été remarquée par la Fédération Française de Tennis.

« La fusion des 2 clubs de tennis a permis la mise en commun des écoles de tennis et la formation d'équipes de compétition chez les juniors et adultes » nous explique M^r Gilles Michot, secrétaire adjoint du TCSL.

Mirabeau et La Bastidonne se partagent ainsi le même professeur de tennis, diplômé d'état, M^r David Dupuy. Les cours pour adultes à Mirabeau ont lieu le soir en semaine, et le samedi. Les plus jeunes se retrouvent sur les cours le mercredi après-midi et le samedi dans la plus grande convivialité.

Une association sportive et dynamique !

Initiée par Roger Nicod, président d'honneur du tennis, une sortie est prévue tous les ans au mois d'avril pour «les Rolex Masters 2017» à Monte-Carlo. Le TCSL va aussi disputer en automne prochain la coupe Vincensini, tournoi départemental réservé aux joueurs mixtes non classés ou 4^{ème} série.

L'association ouvre ses portes pendant l'été aux vacanciers : la « carte vacances » est délivrée pour une ou plusieurs semaines.

Adhérer au TCSL+ carte vacances : contact Gilles Michot : 06 77 71 54 26
S'inscrire à l'école de tennis : contact David Dupuy 07 88 35 98 97

DORÉMIRABEAU : DE LA DANSE AU THÉÂTRE !

L'association DORÉMIRABEAU propose toute une gamme d'activités artistiques pour les enfants et les adultes

À l'origine de l'association, il y a eu l'histoire d'un conte musical, «Émilie Jo-
lie», raconté par un groupe de mirabelains passionnés de théâtre et de musique.
Et puis, DORÉMIRABEAU est née, orchestrée aujourd'hui par 3 jeunes femmes
dynamiques, Flavie, Mara et Anne-Marie

DANSE

65 élèves

lundi : 17h > 21h30

mercredi

13h > 20h30

DANSE : C'EST UNE PREMIÈRE !

Pour la première fois,
6 mirabelaines pré-
sentent le concours
de La confédération
nationale de danse

8 > 10 avril au Palais des
Congrès à Marseille.

Entraînées par leur professeur de
danse, Madame Fanny Diasinos,
Charlotte Ostyn, Olivia Dupont,
Jade et Pauline Manen, Lena Pa-
nariello, Aglaé Marchand, vont
présenter leur solo devant 1000
personnes. Elles seront évaluées
devant un jury très exigeant car le
niveau est très haut.
Souhaitons leur bonne chance !
Les résultats seront annoncés dans
notre prochain numéro !



THÉÂTRE : TOUS EN SCÈNE !

11 ADULTES

Tous les mercredis soir les 11 comédiens adultes, sous la direction de leur professeur Catherine Beuffe visitent les registres comiques et dramatiques du théâtre contemporain.

« Nous avons déjà joué à Mirabeau des farces médiévales, des comédies dramatiques pour un public qui nous est déjà acquis », nous confie Flavie, la présidente de l'association.

« Nous jouons devant des gens qui n'ont pas l'occasion d'aller au théâtre ».

Cette année la troupe de comédiens présenteront « Promenades » de Noëlle Renaude.

« C'est un spectacle très surprenant, décalé et rigolo ! »

Rendez-vous le 16 et 17 juin à 20h30

pour 2 représentations de théâtre. Salle des fêtes
« Promenades » de Noëlle Renaude

TÉMOIGNAGES DE COMÉDIENS

« La
scène est un
vertige, une sensation
de peur et de plaisir »
Flavie

« Le
théâtre est
un échappatoire, Mon
meilleur souvenir de
comédienne : jouer un sérial
killer, c'était tellement loin
de moi ! »
Mara

11 JEUNES COMÉDIENS EN HERBE

Agés de 7 > 12 ans, ces jeunes
talents se retrouvent tous les
jeudis de 17h15 > 18h15. Grâce
au théâtre l'association permet
de rendre la culture accessible
aux enfants dès leur plus jeune
âge et pourquoi pas... susciter
des vocations !

**spectacle théâtre enfant
de fin d'année
d'après Jacques Prévert
9 juin 2017 à 18h30
Salle des fêtes**

VIVRE ENSEMBLE > LIEN SOCIAL

LA CCAS AU SERVICE DES MIRABELAINS EN DIFFICULTÉ

Composition de la CCAS

Président : le maire Robert Tchobdrénovitch

Vice-Présidente Bernadette Vitale 1^{ère} adjointe

Des élus : Gwenaëlle Dupont, Bernard Labbaye et Henri Duret

Les membres
de la CCAS :

Danièle Marquaire

Gwenaëlle Dupont, Brigitte Savio,
Denise Michot, Evelyne Vermentot,

Danièle Lezard

Permanence tous les mercredis

9h00>11h00 ou sur rendez-vous

Marie Cholvy 04 90 77 00 04

Comme tous les mercredis Bernadette Vitale, vice-présidente de la C.C.A.S, aidée par les bénévoles et Gwenaëlle Dupont, conseillère municipale, tiennent leur permanence de 9h00 à 11h00 en Mairie. L'écho de la Fontaine les a rencontrées ...

L'ÉCHO : Quel est votre bilan, 8 mois après votre élection ?

BERNADETTE VITALE : Nous avons découvert et rencontré beaucoup de familles en difficultés. De nombreuses personnes en effet sont venues nous voir pendant nos permanences. Nous faisons également beaucoup de visites à domicile et nous nous mobilisons surtout pour assurer un suivi de ces familles en demande. Nous nous efforçons de les aider pour résoudre leurs difficultés qu'elles soient financières ou autres et nous essayons de créer un lien social par diverses manifestations organisées par la CCAS.

L'ÉCHO : Quelles sont vos actions à venir ?

BV : Nous avons organisé le 23 mars dernier une réunion avec tous les CCAS de la communauté de communes de la COTELUB. Nous voulons mutualiser nos services pour les partager et ainsi développer l'entraide sociale.

Nous voulons aussi être l'intermédiaire social entre les problèmes des Mirabelains et les instances politiques décisionnaires. Par exemple nous avons constaté un problème de transport à Mirabeau pour les personnes âgées qui doivent aller se faire soigner. Nous avons fait remonter cette pénurie de transport au conseil départemental et à la région.

«Nous allons encore faire un diagnostic des besoins et des problèmes des Mirabelains pour mieux ajuster nos actions.»

Par exemple nous avons constaté que le chômage sur Mirabeau reste très élevé. Nous avons rencontré l'association «Saint Paul Emploi». Cette dernière a plusieurs partenaires dont le pôle emploi, qu'elle peut mettre en relation avec les Mirabelains

sans emploi. Les offres d'emploi qu'elle propose sont localisées autour de Pertuis, Aix-en-Provence, Manosque.

Sa mission principale : informer et accompagner les demandeurs d'em-

ploi dans leur recherche. Elle assure des séances d'informations sur les perspectives d'emplois sur ITER et le CEA, et a son propre site qui recense les offres d'emplois.

Mirabeau verse une subvention à l'association St Paul Emploi et de ce fait permet aux Mirabelains en recherche d'emploi, de profiter gratuitement des services proposés par l'association, normalement payants.



Réunion des ccas de la COTELUB

St Paul Emploi
Maison de l'emploi
et des associations
67 Grand'Rue - 13115 Saint
Paul lez Durance
www.stpaulemplois.fr
permanence
mardi 16h30>18h00
jeudi 9h00>11h00,
accès libre ou sur rdz-vs

VIVRE ENSEMBLE > JEUNESSE

L'ALSH Léo Lagrange qui assurait les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P) et le centre aéré, n'a pas répondu favorablement à la reconduction de son contrat proposé par la mairie. La municipalité a donc du prendre de nouvelles dispositions : elle a pris en charge les T.A.P et a confié la gestion du centre aéré au centre social de l'Aiguier de La Tour d'Aigues

DES TAP AU TOP !

Depuis le début de l'année les T.A.P sont désormais gérés par la mairie. Le nombre d'élèves participants s'étant accru depuis cette nouvelle organisation, la mairie a du prendre des mesures pour renforcer l'équipe des T.A.P. Les élèves de Mirabeau accèdent gratuitement à des activités éducatives, ludiques qui contribuent à développer leur curiosité intellectuelle et artistique

> Les acteurs des activités périscolaires

Le personnel de la commune de Mirabeau : Ophélie, Claire, Aurélie, Raymonde s'occupent de tous les enfants et ont mis en place des activités pédagogiques sous forme d'ateliers et de groupes.

Deux agents contractuels titulaires du BAFA, Mireille et Florian ont été recrutés jusqu'au 7 juillet 2017

Les bénévoles : Pour assurer les activités périscolaires, 7 bénévoles se sont portés volontaires. Mariano Corso, Gwenaëlle Dupont, Danielle et Gilles Marquaire, Brigitte Savio, Michelle Lhoste, et Patrick Mathieu partagent leurs connaissances et leurs compétences avec les enfants.

Au programme : puzzles, jeux de société et de logique mathématique, activités informatiques et ludiques et initiation à la botanique.



100

NOMBRE D'ENFANTS
INSCRITS AU TAP. DEVANT
CE SUCCÈS, LA MAIRIE A DU
RENFORCER L'ÉQUIPE
DU PÉRISCOLAIRE

Des Intervenantes ont été recrutées. Mélissa interviendra pour des cours d'éveil gymnique tous les lundis. La couturière Macha, viendra tous les mardis et jeudis. Elle propose des activités ludiques créatives et artistiques, comme la création de jolis portes bijoux ! Une intervenante en italien sera présente les vendredis (Merci à l'association Mirabeau Jumelage pour le co-financement de cette activité avec la mairie)

LE CENTRE SOCIAL DE L'AIGUIER :

une nouvelle gestion du centre aéré pour les enfants

Les vacances arrivent ... et l'éternel soucis des parents se pose : comment va t-on occuper nos enfants ?

Bienvenue au centre aéré de Mirabeau ! Toujours situé au sein de l'école de Mirabeau mais géré désormais par le centre social de l'Aiguier, le centre aéré accueille pendant les vacances des enfants (3 à 12 ans) de Mirabeau et de Saint- Paul. De nombreuses activités sont proposées à nos chères têtes blondes.

Le prix est en fonction du barème prévu par la CAF selon les revenus des parents.

**Au programme pour les
vacances de pâques**

Accrobranche

Mini ferme pédagogique

Sortie Laser Games

mais aussi

Atelier « poule dans son nid »

Jeux

Chasse aux oeufs

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2017



Voici tout ce qu'il faut savoir pour accomplir son devoir civique en avril et juin prochains. Afin de pouvoir voter, il est impératif de remplir les conditions suivantes :

être âgé d'au moins 18 ans à la veille du 1^{er} tour de scrutin, être de nationalité française, jouir de ses droits civiques et politiques et bien sûr être inscrit sur les listes électorales. Le jour du vote, l'électeur devra présenter une pièce d'identité, (CNI, passeport, carte vitale avec photographie, permis de conduire, permis de chasse, etc.). La carte d'électeur n'est pas obligatoire.

Les élus de l'opposition ne nous ont pas communiqué leur tribune pour ce numéro 12 de l'écho de la fontaine

CALENDRIER ÉLECTORAL

Élections présidentielles :

Les 23 avril et 7 mai 2017

Élections législatives :

les 11 et 18 juin 2017

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h pour les présidentielles/8h à 18h pour les législatives.

Salle du Barry

ÉTAT CIVIL >

Ils sont nés

Avishai Roussel : 28/01

Adrien Chinouilh : 1^{er}/03

Ils se sont mariés

José Pereira Salgado

et Odile Spagnoli : 25/03

Ils nous ont quitté

Raymond Scarano : 12/01

Francinette Fau veuve Van Beneden : 25/02

CIVISME > ATTENTION CHIEN MÉCHANT

Suite à des plaintes déposées à la mairie, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété. Nous espérons ainsi faire cesser ces incivilités qui nuisent à la quiétude de notre commune. Nous vous rappelons que les propriétaires d'animaux en divagation enfreignent la loi. Il leur est donc demandé de les garder sous surveillance afin d'en limiter les nuisances. Tous les propriétaires d'animaux (chiens ou chats) doivent donc prendre les mesures adéquates afin d'éviter la divagation, ainsi que les aboiements incessants de leur chien. Les mesures prévues par le code rural seront systématiquement appliquées à l'encontre des propriétaires d'animaux en état de divagation.

En cas de procédures engageant des frais d'évacuation (fourrière SPA, etc. ...) ou d'accident, la responsabilité des propriétaires pourrait être engagée. Les frais engagés pour l'identification et l'hébergement des animaux errants capturés sur le territoire de la commune seront refacturés à leurs propriétaires.

BELLE INITIATIVE ! > PROPOSITION D'ACHATS GROUPÉS.

«Je propose à tous les Mirabelains qui ont des achats onéreux (assurances, fioul, voitures neuves, électroménager, TV, ordinateur, prothèses auditives, alarmes etc...) prévus dans l'année de nous grouper pour obtenir des prix intéressants. Par exemple si nous venons à 15 dans un magasin électroménager et demandons s'ils peuvent faire une remise significative (si non on va ailleurs) nous aurons toute les chances d'être entendu! Je sais déjà que les garages sont prêts à jouer le jeu pour les ventes de voitures.

Si mon idée vous séduit (ou si vous avez déjà expérimenté l'idée) vous pouvez me contacter de préférence par mail»

giles.marquaire@laposte.net ou au 06 37 99 77 88

> LEÇON DE NATATION

Sous la surveillance des parents, à partir de fin mai Gilles Marquaire, diplômé maître nageur sauveteur, propose pour les enfants de 4 à 7 ans des cours de natation chez lui, dans sa piscine 06 37 99 77 88

Pour recevoir tous les mois L'écho numérique / Les actus du mois par email, merci de laisser vos coordonnées à la mairie ou nous contacter par mail : communication.mairie.mirabeau@gmail.com